



Deux aires urbaines qui se joutent

Les aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot sont contiguës. Elles forment un territoire restreint (ci-après appelé ensemble urbain) dont la superficie est comparable à celle de Sens, la sixième sur ce plan en Bourgogne. Sa population est du même ordre que celle de Mâcon, quatrième aire la plus peuplée de la région. Ce territoire est situé dans une partie relativement peuplée de Saône-et-Loire mais où les départs de population sont plus nombreux que les arrivées et qui contraste avec le couloir Nord-Sud, attractif, que forment les aires urbaines de Chalon-sur-Saône et Mâcon. Elle tranche encore plus nettement avec les régions rurales peu peuplées de la Bresse et du Charolais.

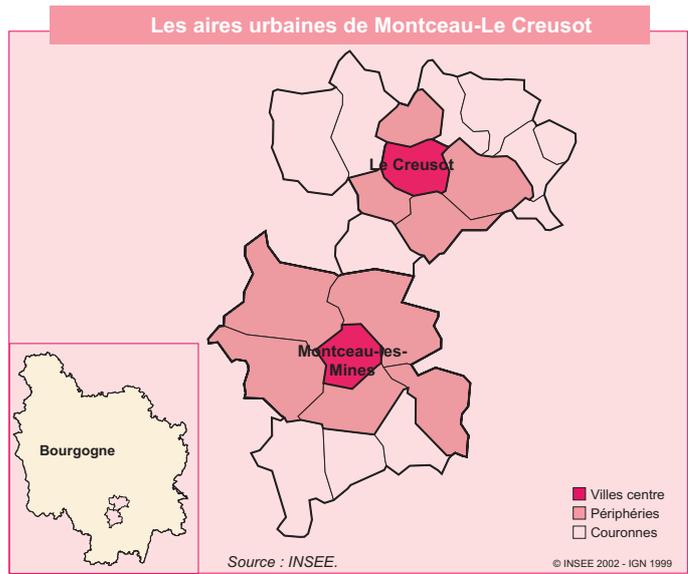
L'ensemble urbain est composé de 22 communes : deux villes centre (Mont-

ceau-les-Mines et Le Creusot), leurs 9 communes périphériques et 11 communes périurbaines. Il bénéficie d'une desserte TGV proche, à Écuisses. Montchanin est attenante à l'ensemble urbain étudié, elle n'y appartient pas. Bipolarisée

avec l'aire du Creusot (32 % de ses actifs occupés vont y travailler) et celle de Montceau-les-Mines (11 %), elle ne fait partie ni de l'une ni de l'autre.

Résultant de la manière dont elles sont déterminées, les aires urbaines comportent des communes entières avec leurs portions vertes. L'ensemble urbain étudié possède ainsi une étendue agricole importante (60 % de la superficie totale) essentiellement destinée à l'élevage, et des forêts (16 %).

Les aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot présentent des similitudes : leur superficie est proche et leur nombre d'habitants comparable (environ 45 000 habitants). Elles comptent également toutes les deux parmi les aires urbaines moyennement denses de métropole (avec respectivement



La répartition spatiale des principaux agents économiques



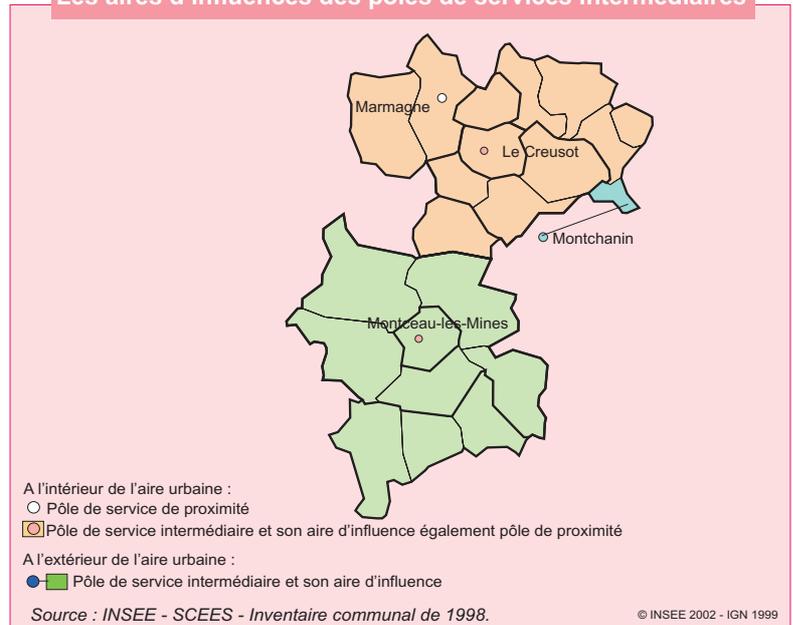
Sources : INSEE - Recensement de la population de 1999, Sirène 2001.

154 et 167 habitants au km²). Toutefois, l'aire de Montceau-les-Mines a une périphérie plus vaste et plus peuplée que celle du Creusot alors que l'on observe l'inverse pour la couronne.

Les deux villes centre concentrent les emplois

Pôles économiques de l'ensemble urbain, les villes de Montceau-les-Mines et du Creusot sont également les principaux lieux de résidence des habitants. Elles concentrent 69 % des emplois et 52 % des habitants. Leurs périphéries abritent l'essentiel des emplois restants (18 %) et de la population (38 %), les couronnes étant peu peuplées. Les retraités résident plus fréquemment que la moyenne dans une des villes centre alors que les professions intermédiaires élisent plus volontiers domicile dans les couronnes.

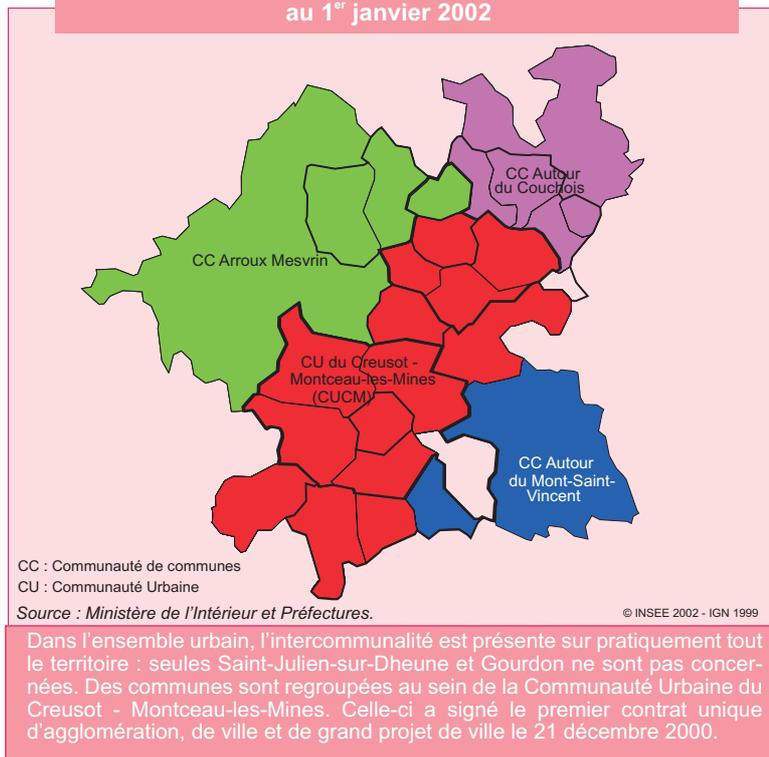
Les aires d'influences des pôles de services intermédiaires



Cet ensemble urbain est situé à proximité des aires d'Autun et de Chalon-sur-Saône, avec lesquelles il s'opère des déplacements d'actifs relativement limités :

seulement 3 % des résidents ayant un emploi se rendent chaque jour dans l'une de ces deux aires voisines. Des déplacements un peu moins nombreux ont lieu dans le sens inverse.

Les structures intercommunales à fiscalité propre au 1^{er} janvier 2002



Des équipements très concentrés

Dans l'ensemble urbain, les équipements implantés dans les deux villes centre exercent leur attractivité sur la quasi-totalité des communes. Seule une commune, Saint-Julien-sur-Dheune appartient à un autre pôle d'attraction : les habitants de cette commune se dirigent en priorité vers un autre pôle de services intermédiaires (cf. glossaire), celui de Montchanin. A l'intérieur de l'aire d'influence du pôle du Creusot, un pôle de service de proximité assure le relais (Marmagne).

■ David Brion, (INSEE).



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

La population diminue fortement

L'ensemble constitué par les deux aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot (ci-après appelé ensemble urbain) compte environ 90 000 habitants. La commune de Montchanin (5 678 habitants) n'en fait pas partie mais le jouxte.

Durant les années 90, l'ensemble urbain a perdu 7 500 habitants. Il enregistre depuis longtemps l'évolution la plus défavorable des aires bourguignonnes étudiées dans ce dossier. La population y baisse de manière importante depuis vingt ans (- 0,9 % par an) alors que l'ensemble des zones étudiées bénéficie d'une croissance modérée.

Globalement, cet ensemble urbain perd des habitants en raison surtout de migrations fortement défavorables mais également d'un *déficit naturel* (cf. glossaire). Il a compté, au cours des années 90, près de 6 200 départs non remplacés

et 1 300 décès de plus que de naissances.

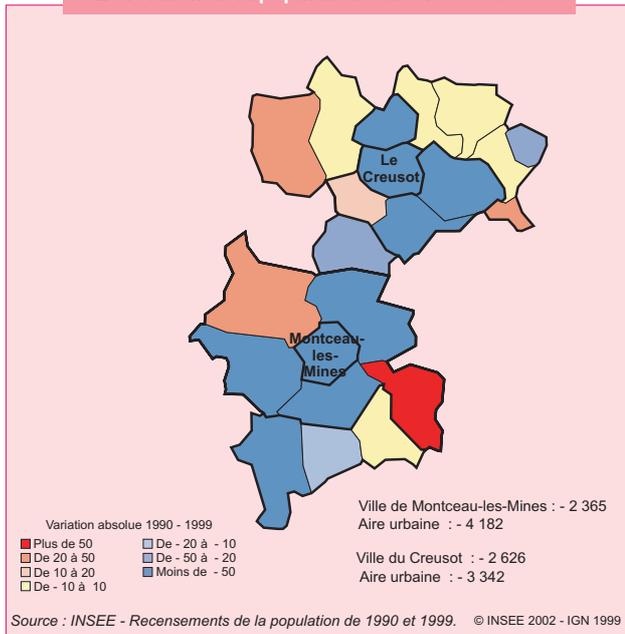
De nombreux départs

En cent ans et alors que les populations de chacune

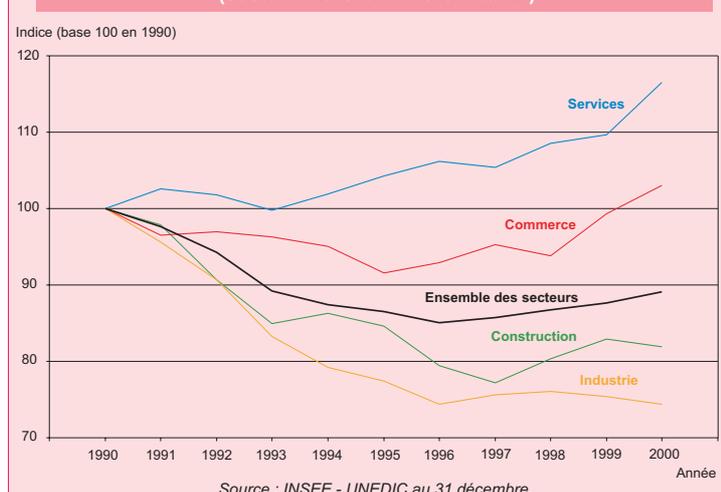
des autres aires étudiées ont progressé d'au moins 30 %, la population de l'ensemble urbain a baissé de 4 %. Au début du siècle, la population a beaucoup fluctué mais le niveau de peuplement n'a finalement que peu varié. Ensuite, la zone a payé un tribut relativement lourd à la Seconde Guerre mondiale. Les quinze premières années d'après-guerre ont permis de retrouver les niveaux antérieurs, mais une période de stabilité démographique a succédé. Depuis les années 80, le nombre d'habitants ne cesse de décroître.

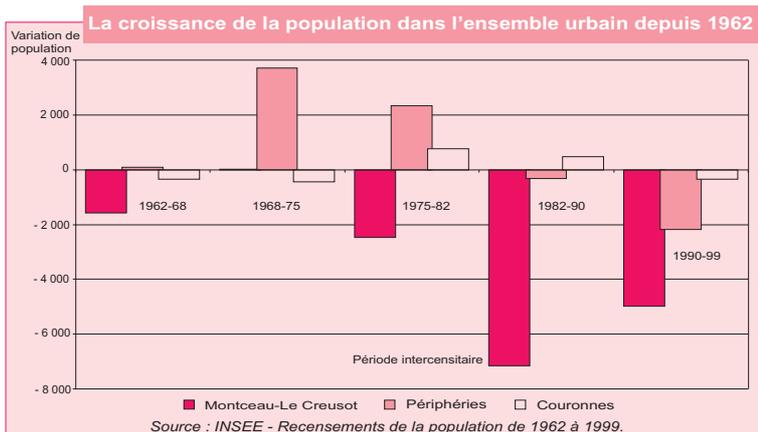
C'est à Montceau-les-Mines et au Creusot que les pertes absolues sont les plus fortes : depuis 1982, elles ont perdu au total un cinquième de leurs habitants. La situation économique a provoqué de

L'évolution de la population entre 1990 et 1999



L'évolution de l'emploi salarié dans les grands secteurs d'activité (secteur marchand hors intérim)





nombreux départs. Depuis 1990, le mouvement naturel jusqu'ici excédentaire contribue maintenant aussi à faire baisser la population.

Dans les périphéries, le nombre d'habitants a commencé à décroître un peu plus tard et il baisse à un rythme un peu moins rapide (- 0,7 % par an). Là encore, le *déficit migratoire* explique en grande partie la décroissance.

La population des couronnes périurbaines est stable. Le nombre d'habitants baisse pourtant depuis 1990 (- 0,4 % par an) à cause des migrations.

Une population relativement âgée

La population française vieillit et les aires urbaines bourguignonnes ne font pas exception. Parmi les aires étu-

diées, l'ensemble urbain Montceau-les-Mines-Le Creusot possède la population la plus âgée en moyenne (42 ans contre 38 pour l'ensemble des

L'ensemble urbain présente un déficit de jeunes adultes et de jeunes familles. Des jeunes sont partis étudier ou trouver un emploi ailleurs. La part des 20-29 ans dans la population y est particulièrement faible : il s'agit de la plus faible proportion observée dans les aires étudiées (11 % contre 14 % pour l'ensemble de celles-ci). Des familles sont parties : la part des 30-39 ans est également la plus faible rencontrée (12 % contre 14 %) ainsi que celle des moins de 9 ans (10 % contre 12 %).

A l'inverse, c'est dans cet ensemble urbain que les plus de 50 ans sont les plus représentés : plus de 38 % de la

L'évolution naturelle et migratoire entre 1990 et 1999

	Population en 1999	Soldes entre 1990 et 1999		
		Global	Naturel	Migratoire apparent
Aires urbaines	90 018	- 7 524	- 1 354	- 6 170
<i>Dont</i>				
Montceau-Le Creusot	46 917	- 4 991	- 1 090	- 3 901
Périphéries	34 097	- 2 181	- 299	- 1 882
Couronnes	9 004	- 352	+ 35	- 387

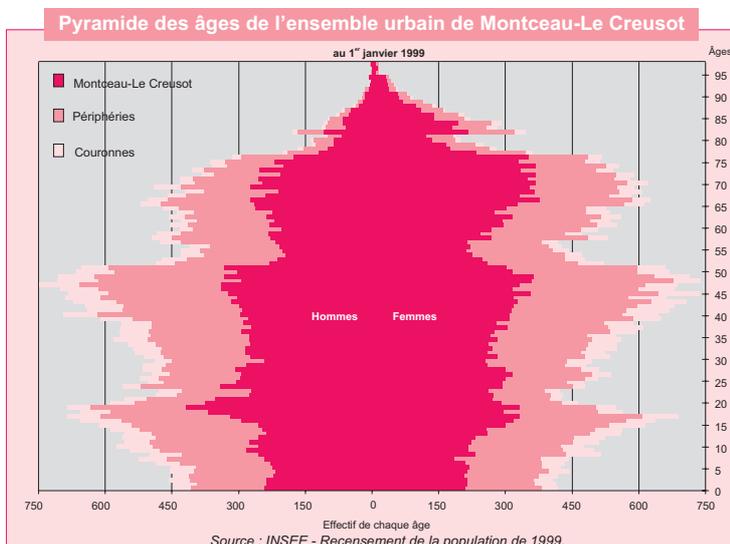
Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

aires) et celle qui vieillit le plus vite. En effet, l'âge moyen des habitants y a augmenté de 2,1 années au cours des années 90 contre 1,4.

population contre 32 % pour la totalité des aires étudiées. Ils résident davantage dans les villes centre où ils peuvent trouver plus facilement les équipements et les services.

A la différence des autres aires urbaines étudiées, les villes centre, Montceau-les-Mines et Le Creusot, sont globalement plus âgées que leurs périphéries et leurs couronnes. L'âge médian y est respectivement de 43, 41 et 39 ans alors que sur l'ensemble urbain, la moitié des habitants a moins de 42 ans.

■ David Brion, (INSEE).





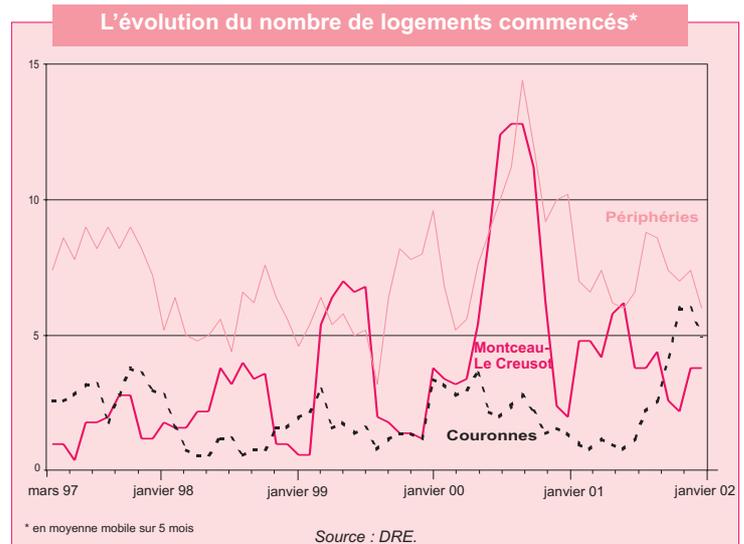
Diminution du nombre de logements

55 % des mises en chantier ont lieu dans la périphérie

Dans l'ensemble des deux aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot, les villes centre représentent 30 % des mises en chantier de logements et les périphéries plus de 55 % (proportions calculées sur 5 ans). Parmi les logements commencés, le nombre de logements destinés à la vente est très faible. En revanche, les logements à usage personnel sont les plus nombreux : ils représentent 45 % des constructions dans les villes centre, plus de 90 % dans les périphéries et plus de 80 % dans les couronnes.

Depuis cinq ans, la croissance des mises en chantier de logements est relativement régulière, malgré les pics dus à la construction de logements collectifs dans les villes centre.

Les villes centre de Montceau-les-Mines et du Creusot renferment à elles



deux près de 76 % du parc HLM de l'aire urbaine, environ 22 % étant situé dans les périphéries et 2 % dans les couronnes. Sur l'ensemble de l'aire, ce parc est relativement âgé : les logements ont 32 ans en moyenne. C'est dans la couronne que les logements sont les moins vieux avec une moyenne d'âge de 21 ans alors qu'elle est de 29 ans dans la ville de Mont-

ceau-les-Mines et de 38 ans dans celle du Creusot.

Un parc HLM très présent dans les villes centre

La vacance du parc est elle aussi relativement élevée, avec un taux de 7 % sur l'ensemble des deux aires urbaines. Le taux de vacance s'élève à 15 % dans les couronnes contre 7 % dans les villes centre.

■ Jean-Yves Cailleux, (DRE).

Les logements HLM au 31/12/2000

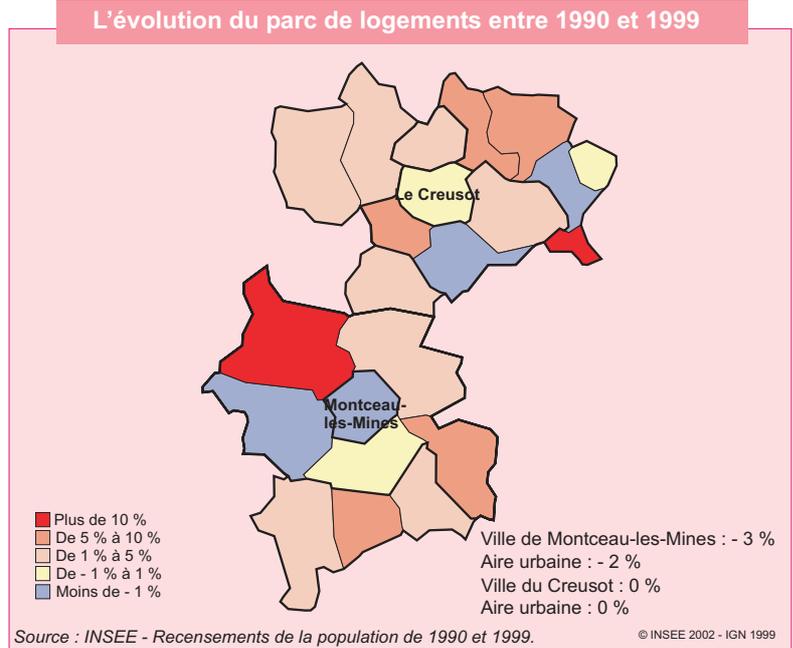
	Répartition des logements HLM (%)	Part de logements HLM parmi les résidences principales (%)
Aires urbaines	100	28,7
<i>Dont</i>		
Montceau-Le Creusot	76	39,3
Périphéries	22	17,7
Couronnes	2	6,2

Sources : DRE et INSEE - Recensement de la population de 1999.

En 1999, l'ensemble constitué par les deux aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot (ci-après appelé ensemble urbain) totalise environ 43 100 *logements* (cf. glossaire) soit une diminution de plus de 400 unités en neuf ans. Cette baisse de l'ordre de 1 % du nombre de logements est la seule constatée parmi les grandes aires urbaines bourguignonnes. Parallèlement, durant les années 90, l'ensemble urbain a perdu 7 500 habitants soit une diminution de 8 %.

Près des neuf dixièmes des logements sont des *résidences principales*. Leur nombre est resté stable, autour de 38 000, en neuf ans. Le nombre de *résidences secondaires et occasionnelles* connaît une hausse de 4 % mais ne représente que 3 % de l'ensemble du parc. Près de 8 % des logements sont vacants et leur nombre a diminué de 14 % entre 1990 et 1999.

La commune de Montchanin n'appartient pas à l'ensemble urbain étudié ici, mais est néanmoins située à proximité. Elle recense près de 2 800 logements en 1999, soit une évolution positive supérieure à + 10 % depuis 1990. 84 % des logements sont des résidences principales, 11 % des résidences secondaires et



occasionnelles et 5 % des logements vacants.

Les villes centre perdent des résidences principales

En 1999, on a dénombré près de 24 220 logements dans l'ensemble des deux villes centre soit une diminution de 1 % en neuf ans. Cette décroissance est due à la baisse du nombre de résidences principales (- 2 %) qui constitue 88 %

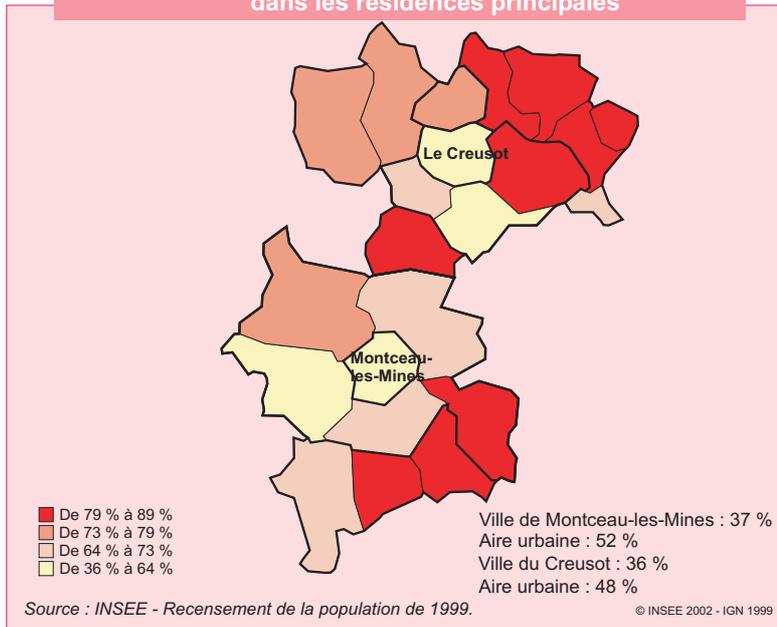
du parc de logements. Le déclin démographique dû au déficit migratoire et marqué par la crise industrielle des années 80 explique cette perte. Parallèlement, les résidences secondaires et les logements vacants ont augmenté de 1 % sur cette même période. Le pourcentage de logements vacants s'établit à 9,5 %, légèrement supérieur à celui enregistré en 1990 (9,3 %). Il demeure le plus élevé des grandes villes centre bourguignonnes juste après Chalon-sur-Saône (10,2 %).

Le parc des logements en 1990 et 1999

	Ensemble des logements		Résidences principales		Résidences secondaires et occasionnelles		Logements vacants	
	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)	Nombre en 1999	Évolution 99/90 (%)
Aires urbaines	43 068	- 1	38 222	0	1 322	+ 4	3 524	- 14
<i>Dont</i>								
Montceau-Le Creusot	24 218	- 1	21 362	- 2	553	+ 1	2 303	+ 1
Périphéries	14 750	- 1	13 449	+ 3	412	0	889	- 37
Couronnes	4 100	+ 2	3 411	+ 3	357	+ 14	332	- 12

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

La proportion de propriétaires en 1999 dans les résidences principales



La périphérie, en 1999, compte 14 750 logements soit 170 logements de moins qu'en 1990. Cette baisse de 1 % est voisine de celle observée dans les deux villes centre de l'ensemble urbain mais elle recouvre des évolutions bien différentes selon le type de logement. Ainsi, le nombre de résidences principales progresse de 3 % en s'appréciant de 350 unités. La commune de Saint-Berain-sous-Sanvignes gagne plus de 10 % de logements en neuf ans. Les périphéries de l'ensemble urbain voient leur nombre de résidences secondaires rester stable sur cette même période et leur nombre de logements vacants chuter de 37 %. Ces derniers ne représentent plus que 6 % de l'ensemble des logements. En 1990, le taux de vacance s'élevait à 9,4 %.

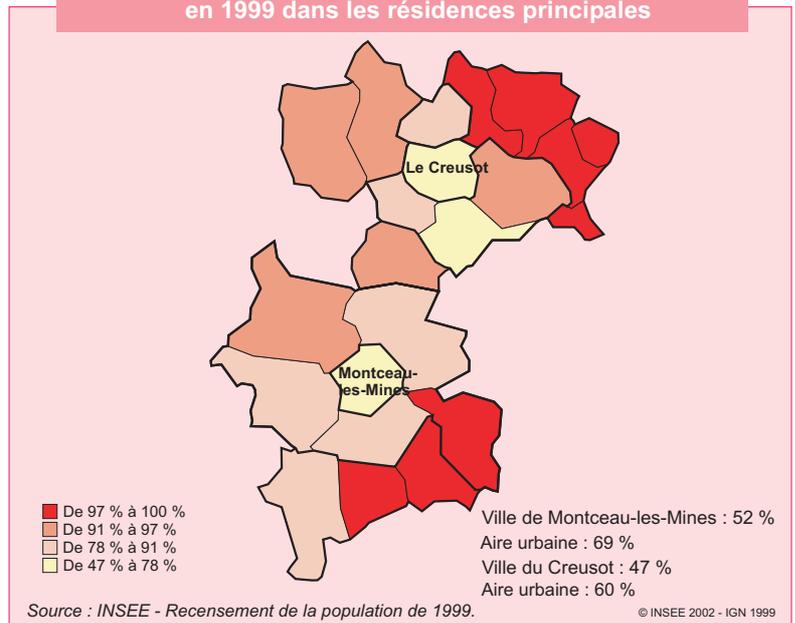
Seule la couronne voit son nombre de logements augmenter (+ 2 %) au cours des années 90. Les résidences principales sont plus nombreuses (+ 3 %) mais ne représentent que 83 % des logements. Les logements vacants se sont faits plus rares

en neuf ans et représentent environ 8 % du parc. Enfin, le nombre de résidences secondaires (9 % des logements) progresse de 14 %. Cette augmentation est particulièrement remarquable puisque l'on observe sur ce plan une baisse dans les couronnes des autres grandes aires bourguignonnes.

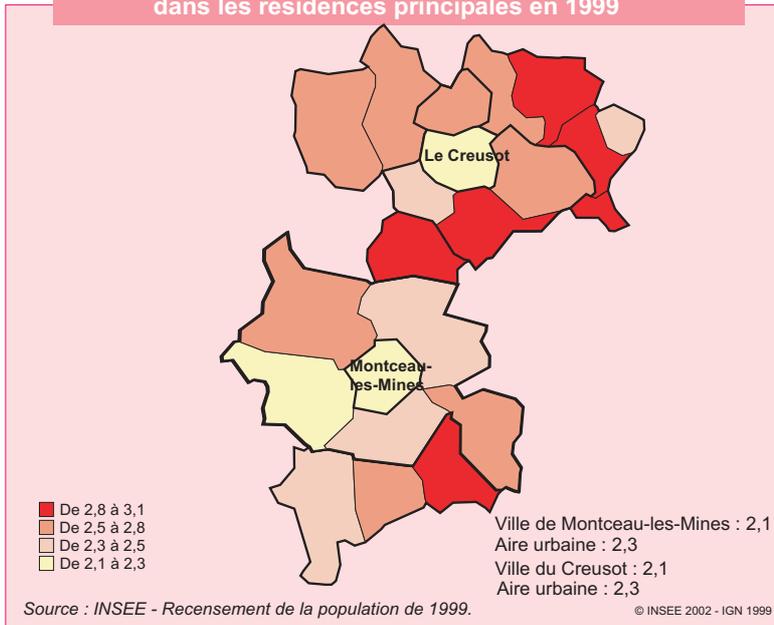
49 % de maisons individuelles dans les villes centre

En 1999, près de la moitié des habitants de l'ensemble urbain sont propriétaires de leur logement. Le taux le plus élevé est pour la couronne (76 %), notamment dans les communes au Nord-Est du Creusot et au Sud de Montceau-les-Mines où le taux dépasse 80 %. L'ensemble des communes de la couronne a aussi la plus forte proportion de maisons individuelles : celles-ci représentent en moyenne 94 % des résidences principales. Dans la périphérie, la part de ces dernières reste importante (82 %) ainsi qu'à Montceau-les-Mines et au Creusot où elle atteint près de 49 %. Les ménages de ces deux villes centre, à l'inverse des autres grandes villes centre bourguignonnes vivent plus souvent dans des maisons individuelles. Les habitants de ces deux communes sont globalement plus âgés que ceux de leurs périphéries et de leurs couronnes.

La proportion de maisons individuelles en 1999 dans les résidences principales



Le nombre moyen d'occupants dans les résidences principales en 1999



En 1999, à Montceau-les-Mines et au Creusot, près de 37 % des ménages possèdent leur logement. Ils n'étaient que 33 % en 1990.

Dans la périphérie, 65 % des résidences principales sont occupées par leur propriétaire. Au Breuil et Gourdon, le taux dépasse les 80 %.

Un peu moins de la moitié des ménages de l'ensemble

urbain sont locataires, comme en 1990. Plus d'une fois sur deux le bailleur est un organisme HLM. Le nombre de locataires du parc HLM est resté stable entre 1990 et 1999. Les locations de type HLM restent toujours plus nombreuses que celles relevant du secteur privé.

Parmi les éléments de confort d'un logement figure l'espace dont dispose le mé-

nage qui y vit. En 1999, les logements de l'ensemble urbain sont un peu plus spacieux qu'en 1990 : 3,77 pièces en moyenne contre 3,67.

Les petits logements moins nombreux

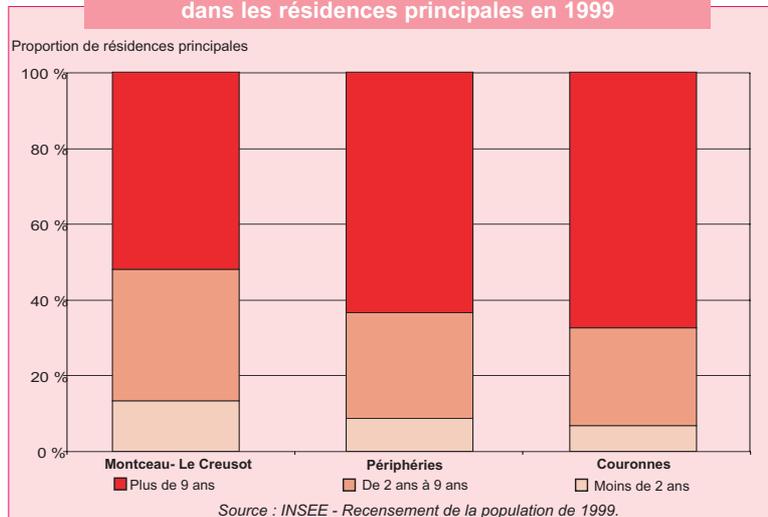
Les résidences principales de grande taille sont plus nombreuses : un quart possède cinq pièces ou plus, elles n'étaient que 20 % en 1990. A l'inverse, le parc de petits logements est en baisse : le nombre de logements d'une ou deux pièces diminue de près de 30 % entre 1990 et 1999.

Les résidences principales sans confort disparaissent : aujourd'hui, moins d'une sur 100 ne possède ni baignoire, ni douche, ni wc intérieur. A l'inverse, 87 % bénéficient de tous ces éléments et du chauffage central.

Les logements changent moins souvent d'occupant dans l'ensemble urbain que dans les autres grandes aires urbaines bourguignonnes. En effet, 11 % des logements ont changé d'occupant dans les deux ans ayant précédé le recensement de 1999. Cette proportion est de 13 % pour l'aire de Nevers et 18 % pour celle de Dijon.

■ Pascale Lix, (INSEE).

L'ancienneté de l'emménagement dans les résidences principales en 1999





PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Des commerces et des services proches des habitants

Les transports

Les aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot sont globalement situées en marge des grandes infrastructures de transport hormis la ligne TGV Paris-Lyon qui les traverse et les dessert avec la gare TGV, située sur la commune d'Écuisses en limite de ces deux aires urbaines. Cette gare offre des TGV en direction de Paris, Marseille, Lille et même Nantes via Lyon. Ces aires urbaines sont également desservies par la ligne ferroviaire Nevers-Dijon.

Elles sont traversées par la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), itinéraire de rou-

tes nationales progressivement mises à 2x2 voies. Lorsqu'elle sera terminée, la RCEA ouvrira aux deux aires urbaines :

- d'une part, une bonne accessibilité à Chalon-sur-Saône, et au-delà au réseau autoroutier,
- d'autre part, à plus long terme, un lien performant avec l'Ouest et la façade Atlantique.

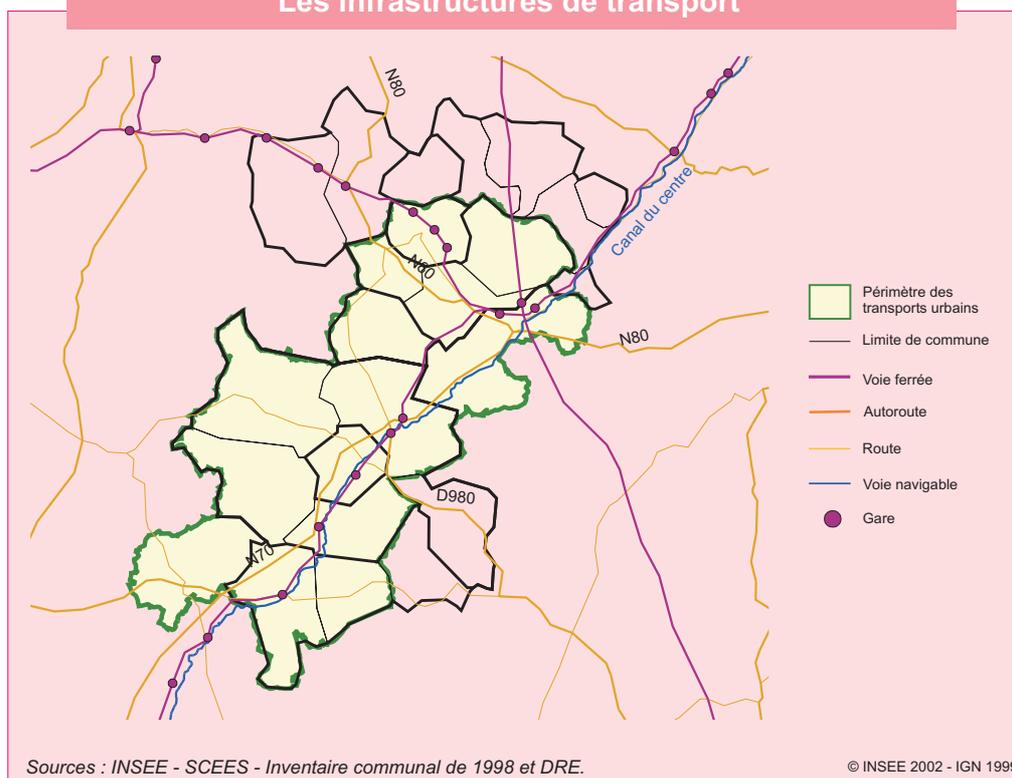
Douze des 22 communes des deux aires urbaines font partie de la Communauté Urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines (CUCM), et sont de ce fait situées dans le *Périmètre de Transports Urbains* (PTU, cf. glossaire). Ces 12 communes représentent plus de 82 000 habitants,

soit 91 % de la population des deux aires urbaines. Sur l'ensemble de la CUCM (16 communes), l'offre kilométrique de transport et la fréquentation du réseau sont bien inférieures à la moyenne nationale des réseaux de 50 000 à 100 000 habitants.

Les autres communes des deux aires urbaines sont desservies par les transports départementaux par autocars et par les services ferroviaires régionaux.

■ Nathalie Vincent, (DRE).

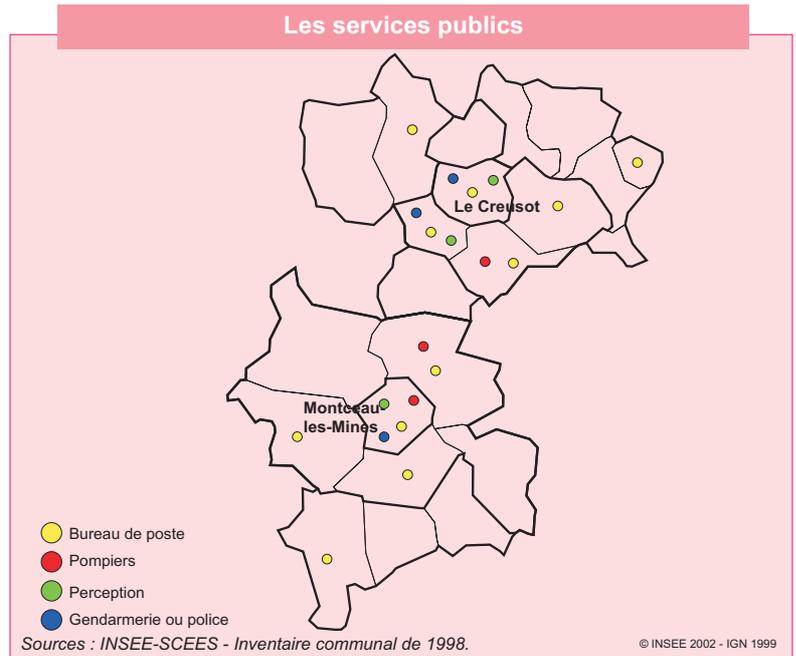
Les infrastructures de transport



Les deux aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot forment un territoire (appelé par la suite ensemble urbain) où les habitants disposent fréquemment des commerces et des services dans leur commune. Ceux n'en disposant pas dans leur ville d'habitation ne doivent parcourir qu'une courte distance pour atteindre une commune équipée. Ces deux avantages dont peut profiter la population s'expliquent par le poids démographique des deux villes centre dotées de la plupart des équipements et par leur situation dans l'ensemble urbain.

Les services publics

L'ensemble urbain comporte 22 communes : 11 sont équipées d'un bureau de poste en 1998, 3 d'un *centre de secours* (cf. glossaire), 3 d'une perception et 3 de services de police ou de gendarmerie. La localisation des bureaux de poste permet à près de 91 % des habitants de l'ensemble urbain d'en disposer dans leur commune. Huit habitants sur dix sont dans ce cas dans les



autres aires urbaines étudiées de ce dossier.

Peu de changements sont intervenus de 1988 à 1998, si ce n'est la disparition de la gendarmerie de Blanzay.

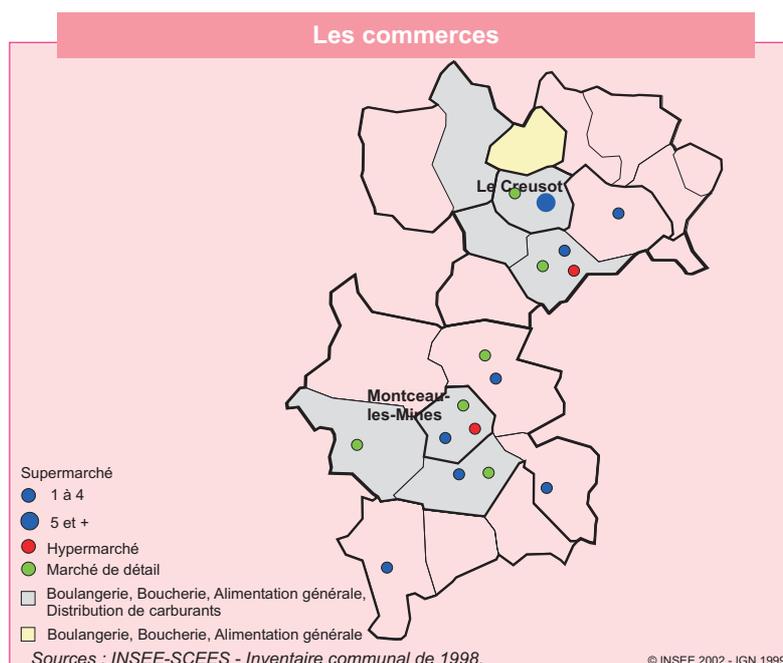
Les commerces

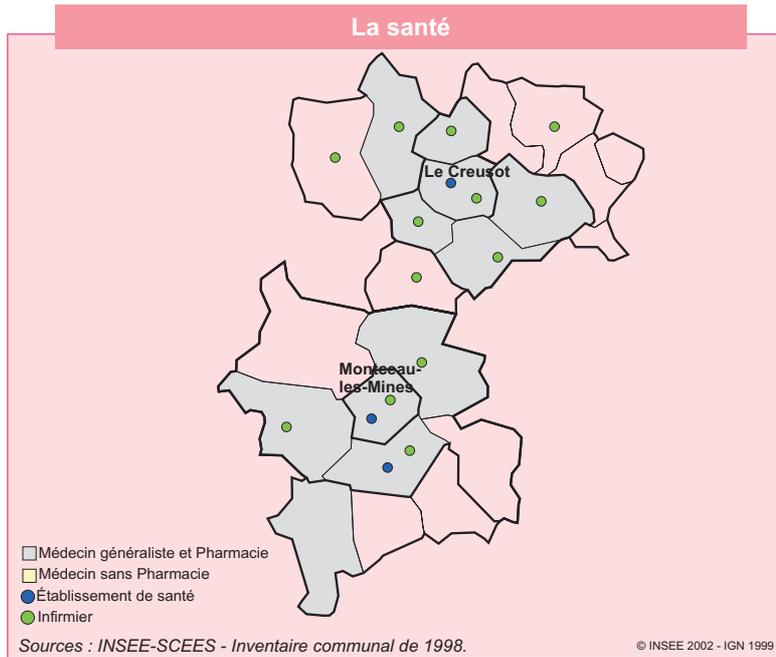
Les deux aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot comptent au total 3

hypermarchés (11 550 m²) et 15 *supermarchés* en 1998. Elles figurent toutes les deux parmi les aires urbaines françaises de 40 000 à 50 000 habitants possédant le plus grand nombre de grandes surfaces : derrière celle de Royan mais devant celles de Lisieux ou Aubenas notamment.

Les petits commerces sont également très présents puisque la population y a plus fréquemment accès dans sa commune de résidence que celle des autres aires étudiées. Près de 92 % des habitants disposent d'un magasin d'alimentation générale ou *supérette* dans leur commune, 97 % d'une boulangerie et 89 % d'une boucherie. L'aire urbaine de Montceau-les-Mines est un peu mieux dotée en surfaces alimentaires que celle du Creusot, sa voisine. Elle compte parmi les aires urbaines françaises de cette taille les mieux dotées alors que celle du Creusot se situe dans la moyenne.

En dix ans, des changements sont intervenus dans l'implantation des commerces : une commune ne dispose plus d'une grande surface, 2 ne possèdent plus de boucherie ;





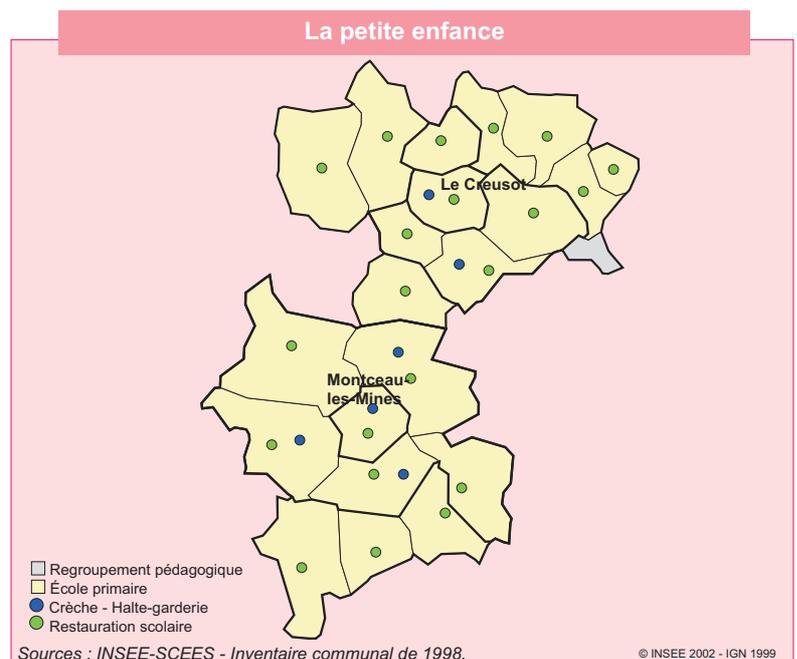
en revanche, deux villes supplémentaires sont dotées d'un magasin alimentaire. Les habitants se trouvent proches des commerces : soit ils en disposent dans leur commune, soit ils peuvent se rendre dans une commune proche équipée.

La santé

Les équipements de santé sont également proches des habitants dans l'ensemble urbain. Sur les 22 communes, 11 ont au moins un médecin généraliste, 11 une pharmacie et 13 un infirmier en 1998. Plus de 9 habitants sur dix ont accès à chacun de ces services dans leur commune. Trois villes disposent en outre d'un établissement de santé.

La *densité médicale* est cependant nettement plus faible que dans les autres aires étudiées. L'ensemble urbain compte un médecin pour 630 habitants contre un pour 470. Sur ce plan, les deux villes centre sont les mieux pourvues (1 praticien pour 430), suivies par leurs périphéries (1 pour 1 100) et leurs couronnes (1 pour 2 250).

Malgré une demande de soins en pleine croissance au niveau national, l'offre de soins est restée relativement stable dans l'ensemble urbain en dix ans. La décroissance démographique de la zone en est très certainement la cause. De 1988 à 1998, le nombre de communes équipées d'un généraliste ou d'une pharmacie n'a pas varié. Quatre communes n'ont cependant plus d'infirmier.



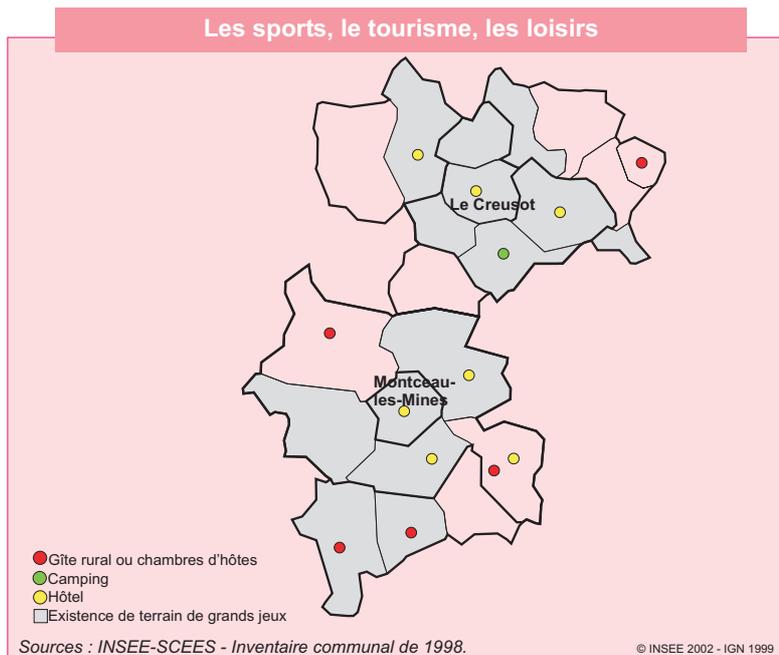
L'enfance

L'ensemble urbain est un territoire qui vieillit et qui enregistre bien plus de départs de population que d'arrivées. Dans ce contexte, les structures d'accueil de la petite enfance se sont juste maintenues et n'ont pas suivi la croissance observée dans la plupart des aires urbaines. En 1998, 6 communes sont équipées d'une crèche ou halte-garderie, comme en 1988. D'autre part, 21 communes sur 22 possèdent une école primaire (- 1), 5 un collège (comme il y a dix ans) et 3 un lycée.

Les sports, le tourisme, les loisirs

Les habitants de l'ensemble urbain disposent fréquemment d'équipements sportifs dans leur commune. Plus de 90 % peuvent profiter sur place d'un court de tennis, d'un *terrain de grands jeux* ou d'un *terrain de petits jeux* en 1998. Ces infrastructures se sont relativement développées en dix ans. Des communes

Les sports, le tourisme, les loisirs



supplémentaires disposent d'un court de tennis (+ 4) et d'un terrain de petits jeux (+ 7). Deux cinémas proposent des séances régulières : un à Montceau-les-Mines et un autre au Creusot.

Les équipements touristiques présents sont relativement peu nombreux : un camping, 12 hôtels, 6 gîtes ruraux et 2 chambres d'hôtes.

■ David Brion, (INSEE).

La part de la population disposant d'équipements donnés dans sa commune de résidence

	Périphéries			Couronnes			Aires urbaines		
	1980	1988	1998	1980	1988	1998	1980	1988	1998
Réseau de transport urbain*	...	84	90	...	-	36	...	84	90
Bureau de poste	91	90	90	52	49	47	93	91	91
Gendarmerie ou police	25	28	7	-	-	-	65	63	55
Pompiers	31	-	35
Boulangerie, pâtisserie	98	98	97	80	77	76	97	97	97
Boucherie, charcuterie	95	95	95	70	52	15	96	94	89
Magasin d'alimentation générale ou supérette	95	95	84	74	57	79	96	94	92
Point de distribution de carburant	97	92	92	57	52	51	95	93	92
Garage	98	100	97	70	63	51	97	96	94
Médecin généraliste	95	95	95	48	44	42	94	93	92
Pharmacie	91	95	95	48	44	42	92	93	92
Infirmier	95	95	95	48	88	38	94	97	92
Masseur, kinésithérapeute	84	95	82	15	44	27	87	93	86
Dentiste et permanence	75	80	79	-	-	-	83	83	82
Ambulance	62	55	56	-	14	9	78	75	74
Laboratoire d'analyses médicales	-	-	-	-	-	-	56	53	52
Établissement de santé non spécialisé	28	28	28	-	-	-	66	63	63
Crèche familiale, collective ou halte-garderie	...	39	72	...	14	-	...	69	79
Classe primaire	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Collège	50	48	48	-	-	-	74	71	70
Court de tennis couvert ou non	...	95	97	...	55	82	...	94	97
Terrains de grands jeux (football, etc)	...	95	95	...	60	62	...	94	94
Terrains de petits jeux (volley, etc)	...	97	97	...	47	91	...	94	98
Salle de cinéma	3	-	-	33	-	-	60	53	52
Bibliothèque fixe	...	95	91	...	28	38	...	91	90

*hors transport trans départemental.

Remarque : l'ensemble urbain comprend également les villes centre dont les proportions sont surtout à 100 %.

Sources : INSEE-SCEES - Recensements de la population de 1982, 1990, 1999 - Inventaires communaux 1980, 1988, 1998.



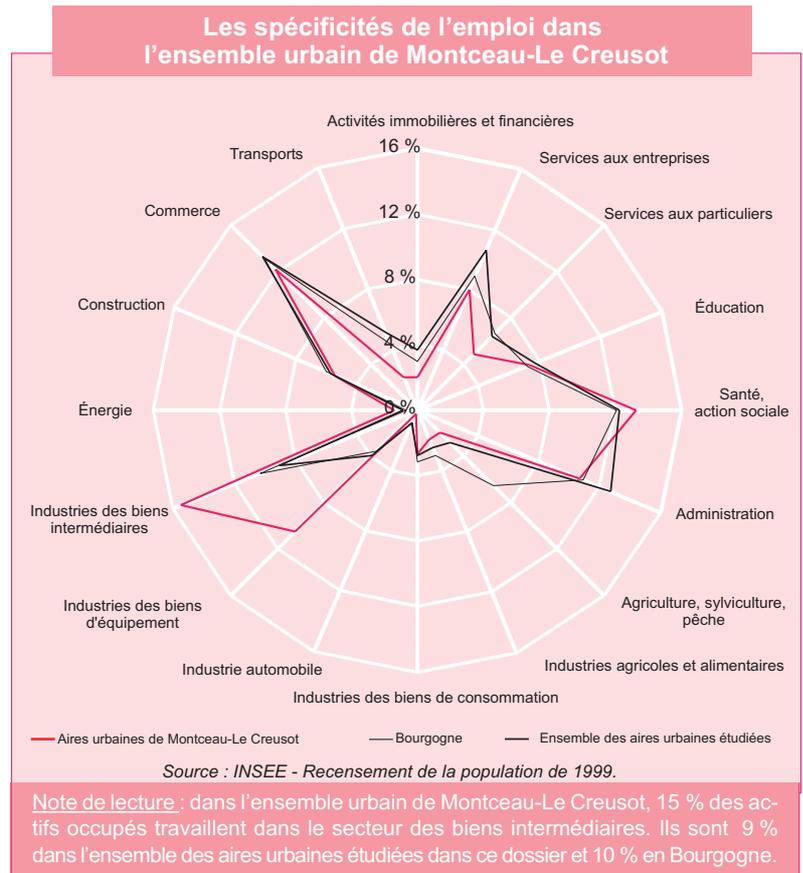
PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Une tradition industrielle

L'ensemble constitué par les aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot (ci-après désigné ensemble urbain) regroupe 31 000 emplois, situés pour à peu près la moitié dans chacune des deux aires urbaines. Elles se placent, ainsi réunies, loin devant l'aire urbaine de Sens (22 000 emplois) et après celle d'Auxerre (37 000 emplois). Cet ensemble compte plus d'emplois que les aires urbaines de Villefranche-sur-Saône ou de Vichy.

Dans cet ensemble qui compte peu de communes, 39 % des emplois se trouvent au Creusot. Montceau-les-Mines compte 9 300 emplois (30 % du total), Blanzay et Saint-Vallier plus de 2 000. Une autre commune, Torcy, dépasse les 1 000 emplois. La commune de Montchanin, qui n'est pas incluse dans l'ensemble urbain mais le jouxte et appartient à la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines, compte pour sa part 2 180 emplois. La commune bénéficie d'une forte présence de la SNCF en raison de l'implantation d'une gare TGV, située sur la commune d'Écuisses.

Dans l'ensemble urbain, le *taux d'activité* (cf. glossaire) s'élève à 47,9 %. La proportion d'actifs parmi la population âgée de 20 à 59 ans est la plus basse parmi les grandes aires urbaines de Bourgogne : 77 % pour Le Creusot et 80 % pour Montceau-les-Mines contre 82 % pour l'ensemble des

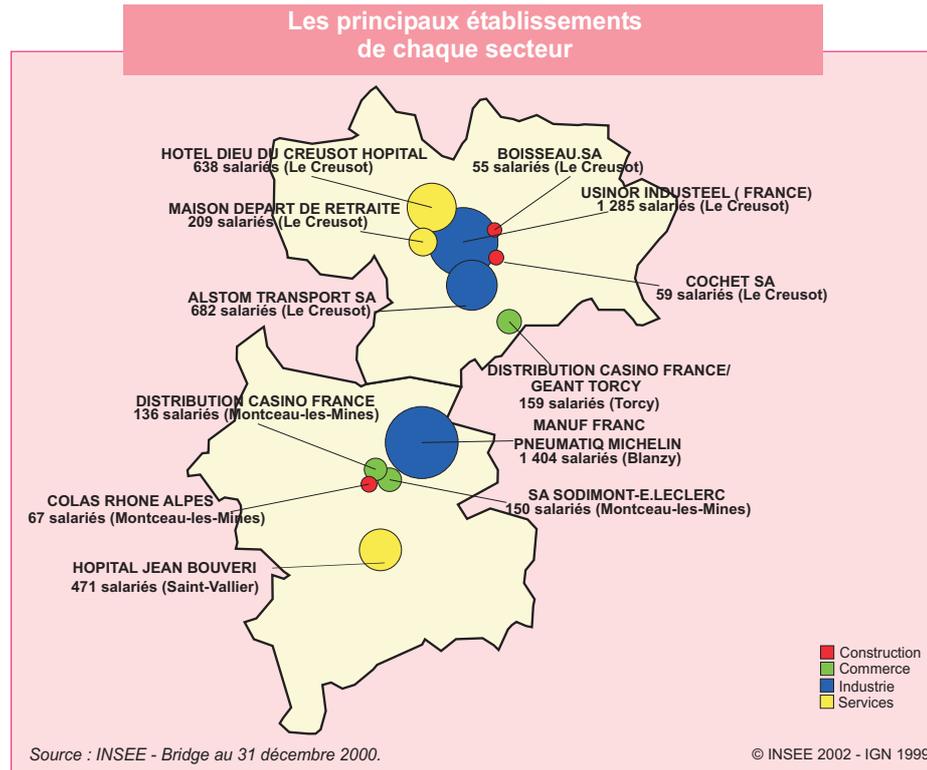


grandes aires bourguignonnes. La part des femmes dans l'emploi est également l'une des plus faibles. Les temps complets sont moins fréquents. Les emplois en contrat à durée indéterminée, a priori plus stables, sont plus nombreux. Mais l'emploi aidé est plus développé.

Le poids historique de l'industrie

L'ensemble urbain est marqué par le poids de l'in-

dustrie. L'histoire du Creusot est liée à celle de l'entreprise Schneider et de Creusot-Loire. Profitant de la demande en acier générée d'abord par la construction des réseaux ferrés puis par l'industrialisation de la France, la sidérurgie au Creusot décolle vers le milieu du 19^e siècle. Elle trouve alors à proximité le charbon des mines de Montceau-les-Mines et de Blanzay. La crise industrielle qui a frappé par la suite ces industries traditionnelles a été durement ressentie dans l'ensemble urbain.



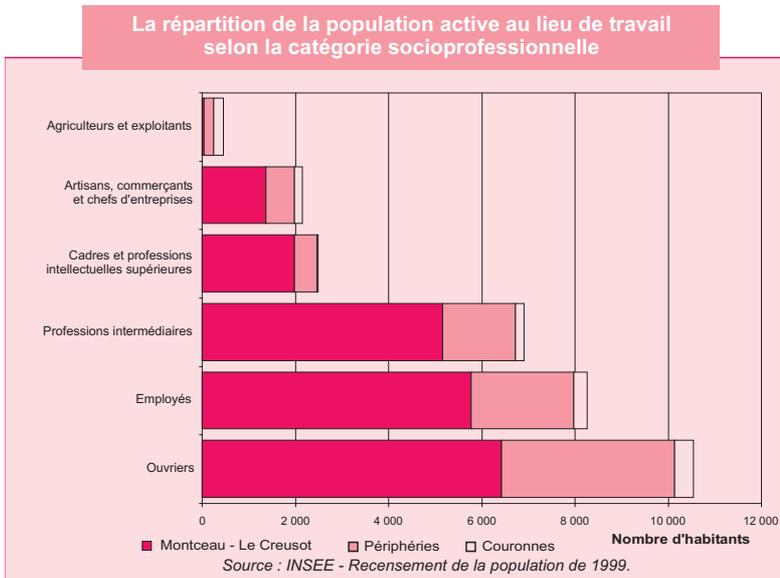
Les industries des biens intermédiaires et d'équipement sont ainsi beaucoup plus développées que dans les autres aires urbaines de Bourgogne. La construction ferroviaire, les équipements mécaniques et la métallurgie au Creusot, le caoutchouc, les équipements électriques et les équipements mécaniques à Montceau-les-

Mines pèsent d'un poids important dans l'emploi.

Le poids de l'administration dans l'emploi est proche de la moyenne des aires urbaines de la région si l'on exclut les préfectures. Dans cette zone où le tourisme est peu développé, le faible poids de l'hôtellerie-restauration induit une légère sous-représentation des

services aux particuliers. Les services aux entreprises, et notamment le conseil et l'assistance, mais aussi les postes et télécommunications sont également moins présents dans l'emploi.

Forte présence de grands établissements industriels



Les établissements de plus de 500 salariés occupent une part plus importante de l'emploi salarié dans l'ensemble urbain qu'en moyenne dans les aires urbaines de Bourgogne.

Les plus grands établissements de l'ensemble urbain appartiennent à l'industrie. Deux établissements dépassent 1 000 salariés : Usinor Industeel au Creusot et Michelin à Blanzly. D'autres grands établissements industriels dépassent les 500 salariés au Creusot : Alstom et Thermodyn (Framatome). Les grands établissements de l'ensemble

Les déplacements domicile-travail

Lieu de résidence	Lieu de travail				Ensemble
	Montceau-Le Creusot	Périphéries	Couronnes	Extérieur	
Montceau-Le Creusot	10 364 71 %	2 203 15 %	95 1 %	1 959 13 %	14 621 100 %
Périphéries	5 707 46 %	4 690 38 %	95 1 %	1 858 15 %	12 350 100 %
Couronnes	1 493 42 %	516 15 %	727 21 %	800 23 %	3 536 100 %
Extérieur	3 797	1 221	154		
Ensemble	21 361	8 630	1 071		

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : parmi les 14 621 actifs ayant un emploi habitant Montceau-les-Mines et Le Creusot, 10 364 y travaillent, 2 203 ont un emploi dans la périphérie.

urbain ne sont pas épargnés par les difficultés et les restructurations. La fermeture d'Howmet, qui comptait environ 400 salariés, est là pour en témoigner. L'aire de Montceau-les-Mines compte moins de très grands établissements industriels. Après Michelin, le plus important établissement est Gerbe, à Saint-Vallier, spécialisé dans la bonneterie, qui connaît des difficultés. D'autres grands établissements ferment, comme TSA (fabrication de tee-shirts), mis en redressement judiciaire début 2002.

Dans le domaine des services, les grands employeurs sont les centres hospitaliers et les mairies des deux villes centre, ainsi que de la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines (CUCM). Les établissements du secteur de la construction sont de petite taille. Colas Rhône-Alpes à Montceau-les-Mines, Cochet et Boisseau au Creusot ne dépassent pas 100 salariés. Les plus grands établissements du commerce appartiennent au secteur de la grande distribution : Géant à Torcy, Leduc et Casino à Montceau-les-Mines dépassent cent salariés.

Le nombre de créations d'établissements, comparé au nombre d'établissements existants, est plus faible que dans les autres aires étudiées, ainsi que par rapport aux aires françaises de taille comparable. En revanche, la proportion de *reprise d'établissements* (cf. glossaire) existants est un peu plus forte.

Début 2000, l'ensemble urbain compte 2 850 établissements du secteur marchand, 1 500 dans l'aire du Creusot et 1 350 dans celle de Montceau-les-Mines. 40 % d'entre eux n'ont aucun salarié et 49 % en compte entre un et neuf.

Alors que pour les aires urbaines bourguignonnes étudiées dans ce dossier, le nombre d'établissements a augmenté de 1,3 % entre 1993 et 2000, il a diminué de 7,3 % à Montceau-les-Mines et de 5,5 % au Creusot. Cependant, le nombre d'établissements de services est en progression au Creusot. La CUCM connaît de nouvelles implantations d'établissements importants tels, récemment, Rexam, Mondial Assistance, Bubendorff et Pinguely-Haulotte ou des projets d'implantation (l'espagnol Ormazabal).

Les deux aires urbaines - les plus industrialisées - comptent une forte proportion d'ouvriers par rapport aux autres aires bourguignonnes. Ces derniers représentent 33 % de l'emploi dans l'aire urbaine du Creusot et 36 % de celle de Montceau-les-Mines. Les différences sont cependant importantes entre les deux aires. En effet, 73 % des ouvriers sont qualifiés au Creusot - le taux le plus fort des aires étudiées - contre 63 % à Montceau-les-Mines.

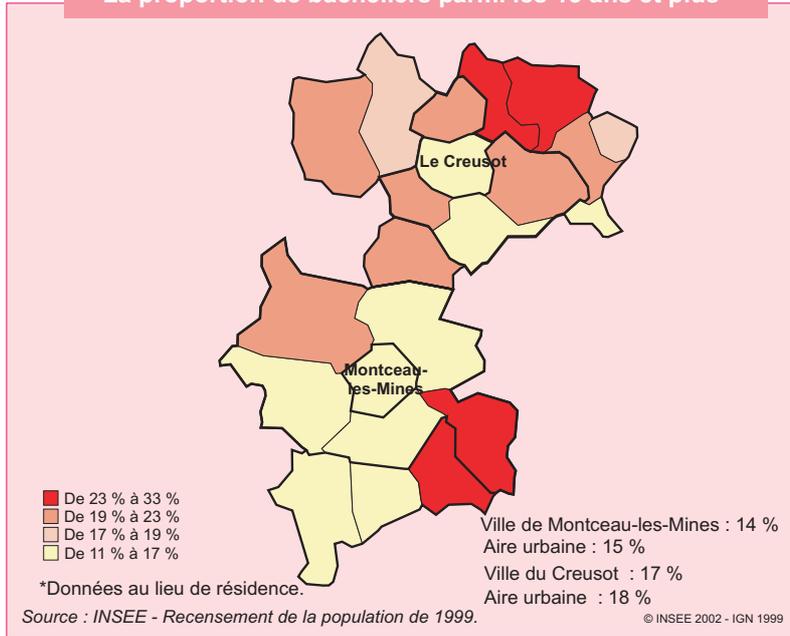
Beaucoup d'ouvriers

Les cadres et professions intermédiaires sont très nettement sous-représentés dans cette dernière aire. Ces deux catégories sont en revanche dans la moyenne bourguignonne pour celle du Creusot. La proportion des cadres d'entreprise dans l'emploi est ainsi deux fois moindre à Montceau-les-Mines qu'au Creusot (2 % contre 4 %). Les techniciens représentent 7,5 % des emplois au Creusot, la plus forte proportion des aires bourguignonnes étudiées.

Les commerçants sont relativement plus nombreux que dans les autres aires urbaines étudiées dans ce dossier, particulièrement au Creusot. A Montceau-les-Mines, ce sont les employés de commerce qui sont particulièrement nombreux, près de 5 % de l'emploi. Enfin, dernière particularité, la proportion d'artisans est forte dans l'aire urbaine de Montceau-les-Mines (3,8 % contre 2,9 % en moyenne), et celle des personnels de services aux particuliers plus faible qu'ailleurs.

Environ 15 % des actifs ayant un emploi habitant l'ensemble urbain travaillent à l'extérieur de celui-ci. Cette proportion est dans la région

La proportion de bacheliers parmi les 15 ans et plus*



Près d'un quart des adultes (plus de 15 ans) de l'aire urbaine de Montceau-les-Mines ne possède aucun diplôme. C'est le cas de 20 % des habitants de celle du Creusot. Les deux aires urbaines présentent ainsi la plus forte proportion de personnes sans diplôme des aires étudiées et la plus faible proportion de bacheliers. Par rapport aux aires urbaines françaises de taille équivalente, les habitants de Montceau-les-Mines sont nettement sous diplômés, Le Creusot est cependant plus proche de la moyenne. La proportion de titulaires de CAP ou BEP n'a rien d'exceptionnel pour ces deux aires fortement ouvrières. Bien que située au-dessus de la moyenne régionale, cette proportion est moins forte qu'à Nevers par exemple, et du même niveau qu'à Chalon. Elle est plus forte au Creusot, où les emplois sont plus qualifiés, qu'à Montceau-les-Mines.

Par ailleurs, la proportion de personnes poursuivant des études au Creusot est l'une des plus fortes de Bourgogne, derrière Dijon. L'aire urbaine bénéficie en effet de la présence d'un IUT.

■ Laurent Auzet, (INSEE).

assez forte, mais moins prononcée qu'à Mâcon ou Sens. A l'inverse, les actifs travaillant dans l'ensemble urbain proviennent pour 17 % de l'extérieur. Les échanges entre Le Creusot et Montceau-les-Mines sont forts : 935 habitants de l'aire urbaine de Montceau-les-Mines travaillent dans celle du Creusot, et 700 habitants du Creusot font le déplacement inverse. Les deux aires entretiennent également des relations avec celle de Chalon-sur-Saône : 930 chalonnais travaillent dans

l'ensemble urbain et 700 habitants de l'ensemble travaillent à Chalon. Des déplacements domicile-travail ont lieu entre Le Creusot (mais pas Montceau-les-Mines) et Autun, les flux sont d'environ 300 personnes dans chaque sens.

Une proportion importante de sans diplômes

Enfin, des déplacements ont lieu entre Montchanin et les deux aires urbaines.

Le niveau de diplômes des résidents

Nombre en 1999 Part en 1999	Études en cours	Aucun diplôme	CEP, BEP	CAP, BEP	BAC, BP	BAC + 2	Diplôme supérieur	Ensemble
De 15 à 24 ans	7 628 67 %	812 7 %	491 4 %	1 214 11 %	759 7 %	356 3 %	73 1 %	11 333 100 %
De 25 à 39 ans	145 1 %	2 810 18 %	1 708 11 %	6 216 39 %	2 236 14 %	1 788 11 %	1 084 7 %	15 987 100 %
De 40 à 59 ans	- -	4 653 19 %	6 170 25 %	8 593 35 %	2 289 9 %	1 371 6 %	1 227 5 %	24 303 100 %
60 ans et plus	- -	8 801 36 %	10 489 42 %	3 914 16 %	828 3 %	260 1 %	393 2 %	24 685 100 %
Ensemble	7 773 10 %	17 076 22 %	18 858 25 %	19 937 26 %	6 112 8 %	3 775 5 %	2 777 4 %	76 308 100 %

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.

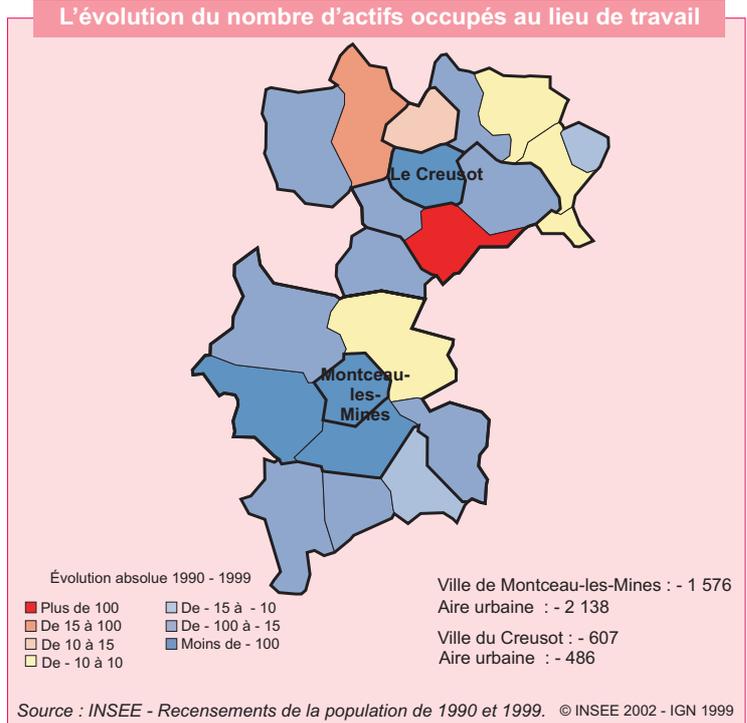


PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

L'emploi en baisse

Le nombre des emplois diminue fortement dans l'ensemble des deux aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot (appelé par la suite ensemble urbain). En baisse de 13,8 % entre 1982 et 1990, il enregistre une diminution de 7,8 % (- 2 600 postes) au cours des années 90 alors qu'il augmente globalement de 2,5 % en moyenne dans les aires étudiées dans ce dossier. L'aire de Montceau-les-Mines perd ainsi 12 % de ses effectifs et celle du Creusot 3 %. L'emploi salarié industriel a fortement souffert. Il a fortement décru jusqu'en 1996 puis s'est stabilisé sur la période 1996-2000, mais reste mal orienté. La construction a également subi de nombreuses pertes d'emplois. Les services sont le seul secteur créateur d'emploi. L'ensemble urbain compte 31 000 emplois en 1999.

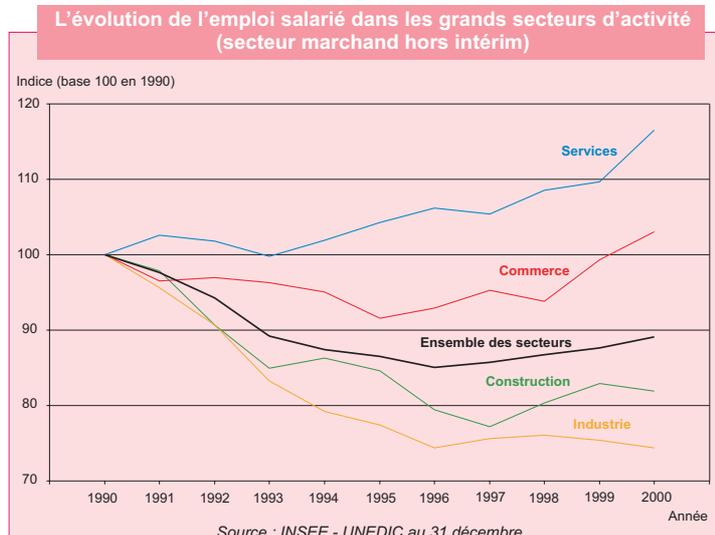
Montceau-les-Mines fait partie des aires urbaines fran-



çaises qui ont connu les plus fortes diminutions d'emplois entre 1990 et 1999. Au Creusot, les pertes d'emplois, plus limitées, sont du même ordre

que celles de Saint-Dizier, Troyes, Roanne ou Autun.

La commune de Montchanin (2 200 emplois environ) qui ne fait pas partie de l'ensemble urbain mais le jouxte enregistre une hausse de l'emploi de 9 % de 1990 à 1999.



Des mutations industrielles difficiles

Fortement dépendant de quelques secteurs industriels historiques, l'emploi a souffert des mutations économiques difficiles. Montceau-les-Mines a ainsi aujourd'hui perdu les mines. Aux houillères de Blanzay, l'exploitation minière souterraine a cessé en 1992 et le site est aujourd'hui fermé. Les entreprises du secteur textile ont également connu d'impor-

tantes difficultés. Si la situation de Clayeux, spécialiste de la layette, semble aujourd'hui bonne, Gerbe continue de perdre des emplois. TSA industries, qui fabrique des tee-shirts, a été mise en redressement judiciaire début 2002. Les emplois au Creusot ont subi une érosion, même si elle est plus limitée. Usinor Industeel a vu ses effectifs diminuer dans les années 90. NFM technologie, filiale de Framatome, a vu son activité traditionnelle, la construction nucléaire, se ralentir. Le textile et la fabrication de vêtements ont également souffert. L'établissement DIM a ainsi fermé en 1993, et Creusot Vêtements en 1996. Plus récemment, il faut signaler la fermeture de Howmet, dans la métallurgie. Dans le même temps, sur la période 1999-2001, le taux de créations de nouveaux établissements est en légère augmentation.

Forte baisse du nombre d'ouvriers

Entre 1990 et 1999, dans l'ensemble urbain, les agriculteurs sont, comme partout, moins nombreux. Les effectifs des employés enregistrent une hausse dans la moyenne des aires urbaines étudiées. Les emplois ouvriers, par contre, subissent une baisse notablement forte : - 14 % dans l'aire du Creusot et - 28 % dans celle de Montceau-les-Mines contre - 10 % en moyenne dans les

L'évolution des emplois selon la catégorie socioprofessionnelle		
	1999	Évolution 99/90
	%	%
Agriculteurs et exploitants	1	- 36
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	7	- 17
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8	+ 13
Professions intermédiaires	22	+ 8
Employés	27	+ 8
Ouvriers	34	- 22
Ensemble	100	- 8
<i>Dont</i>		
Montceau-Le Creusot	69	- 9
Périphéries	28	- 3
Couronnes	3	- 12

Source : INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

grandes aires bourguignonnes. Les professions intermédiaires se sont moins développées (+ 8 %) que dans l'ensemble des grandes aires urbaines de la région (+ 19 %). Cette moindre hausse ne touche pas que les fonctions industrielles : elle concerne non seulement les techniciens mais aussi les professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises. Enfin, les effectifs des cadres augmentent deux fois moins vite à Montceau-les-Mines (+ 8 %) qu'au Creusot (+ 16 %) ou que dans l'ensemble des grandes aires bourguignonnes.

La baisse du nombre d'artisans et de commerçants est plus prononcée dans l'ensemble urbain.

Les actifs travaillent de moins en moins souvent dans leur commune de résidence. C'était le cas de 72 % des habitants de l'ensemble urbain en 1968 contre 46 % en 1999. Pour Le Creusot, on observe une intensification des déplacements domicile-travail, aussi bien des entrées que des sorties. Globalement, le solde reste positif : l'aire connaît 740 entrées de plus que de sorties. C'est un peu plus qu'en 1990 (+ 620). L'aire de Montceau-les-Mines connaît pour sa part une augmentation des sorties et une diminution des entrées. Le solde des déplacements est devenu négatif passant de + 400 à - 170.

Comme pour toutes les aires urbaines, les niveaux de diplômes sont plus élevés en 1999 qu'en 1990. La baisse du nombre de non diplômés est plus forte dans l'aire de Montceau-les-Mines, ainsi que la hausse du nombre de titulaires d'un CAP ou BEP. Cette aire rattrape ainsi une partie de son déficit de qualification, sans cependant le combler.

■ Laurent Auzet, (INSEE).

Les déplacements domicile-travail					
	Part des personnes travaillant dans leur commune de résidence (%)				
	1968	1975	1982	1990	1999
Aires urbaines	71,6	63,3	56,9	50,9	45,7
<i>Dont</i>					
Montceau-Le Creusot	90,1	81,7	76,2	70,8	67,5
Périphéries	41,0	31,5	31,6	31,9	27,5
Couronnes	51,1	42,5	35,6	26,0	19,1

Source : INSEE - Recensements de la population.



Un niveau du chômage élevé

Les aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot comptent, au recensement de 1999, moins de 19 000 actifs chacune, soit 48 % de leur population en âge de travailler. Parmi eux, 5 850 personnes sont à la recherche d'un emploi dans ces deux aires : la *part des chômeurs* (cf. glossaire) dans la *population active* s'élève à 16 %. Cette part dépasse largement celles des autres aires urbaines bourguignonnes du dossier.

Parmi les 20 aires urbaines métropolitaines de 42 000 à 50 000 habitants, c'est aussi l'une des plus élevées, dépassée toutefois par celles de Rochefort, Louviers, Draguignan et Villeneuve-sur-Lot. En revanche, les aires urbaines de Saint-Just-Saint-Rambert, Vesoul, Gap, Saint-Lô et Oyonnax ont des parts inférieures à 11 %.

En mars 1999, la part des chômeurs des villes centre est élevée (19 % au Creusot et

20 % à Montceau-les-Mines). Elle diminue au fur et à mesure qu'on s'en éloigne : 13 % en moyenne dans les périphéries et 11 % dans les couronnes. Seule la commune de Torcy

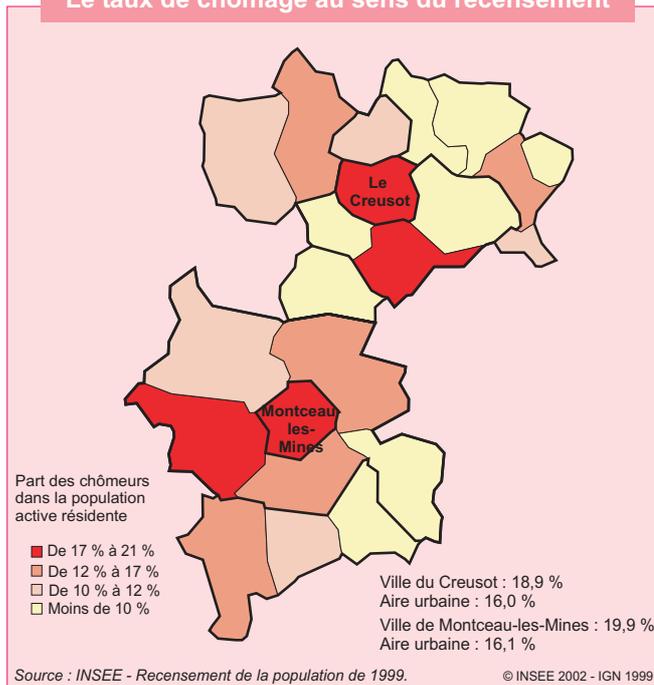
dépasse ces deux villes avec 21 % de chômeurs ; vient ensuite Sanvignes-les-Mines avec 17 %.

Chômage très élevé dans les villes centre

Dans l'aire urbaine de Montceau-les-Mines, 52 % des chômeurs résident dans la ville centre, alors qu'elle compte 42 % des actifs. Dans celle du Creusot, 70 % des chômeurs vivent dans la ville centre qui recense 59 % des actifs.

Lors du recensement dans ces deux aires urbaines, 58 % des chômeurs sont des femmes et 60 % des chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an.

Le taux de chômage au sens du recensement



L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi

Évolution des Demandes d'Emploi en Fin de Mois* au 1 ^{er} janvier (indice base 100 au 1 ^{er} janvier 1996)							
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Aires urbaines	100	100	95	89	81	66	69
<i>Dont</i>							
Montceau-Le Creusot	100	99	95	90	81	68	73
Périphéries	100	99	94	89	78	63	64
Couronnes	100	109	94	81	86	69	62

*Il s'agit des DEFM de catégorie 1 (cf. glossaire).

Source : Agence Nationale Pour l'Emploi.

Baisse du nombre des demandeurs d'emploi

Entre janvier 1996 et janvier 2002, le nombre de *demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie 1*, selon l'ANPE, a baissé de 31 % dans les deux aires urbaines, soit 1 600 personnes en moins. Parmi les aires bourguignonnes étudiées, seules celles de Nevers et de Chalons-sur-Saône ont eu une réduction légèrement inférieure.

La baisse du nombre de demandeurs d'emploi dans les aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot se situe dans la moyenne observée dans les 20 aires métropolitaines de taille analogue. La réduction est particulièrement forte dans les aires urbaines de Saint-Just-Saint-Rambert, de Villeneuve-sur-Lot et

de Voiron (au moins 35 %) et moins prononcée dans les aires de Gap, d'Oyonnax, de Laon et de Sarreguemines (au plus 23 %).

Dans les aires de Montceau-les-Mines et du Creusot, la diminution est plus accentuée dans les couronnes et les périphéries (au moins 36 %) que dans les villes centre (27 %).

De mars 1999 à mars 2002, le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de 24 % dans les deux aires, soit 1 090 demandeurs en moins. Le nombre de demandeurs d'emploi a plus baissé (- 27 %) que celui des demandeuses (- 22 %) dans l'aire du Creusot, à l'inverse de sa voisine (respectivement - 24 % et - 25 %). L'amélioration est moins forte pour les jeunes (- 21 % pour les 15-24 ans) et pour les plus âgés (- 22 % pour les 50 ans et

plus). Les ouvriers demandeurs d'emploi constituent la catégorie socioprofessionnelle qui a le plus bénéficié de l'embellie (- 37 %).

Sur ces trois années, le nombre des inscrits au chômage pour la première fois a diminué de 62 % et celui des inscrits pour fin de contrat de 33 % (soit au total 860 demandeurs en moins). Le nombre d'inscrits depuis plus d'un an baisse (- 39 %), surtout chez les hommes (- 46 %) moins touchés que les femmes par le chômage de longue durée.

Mais, entre mars 2001 et mars 2002, le chômage est reparti, toutefois moins fort que dans les autres aires urbaines bourguignonnes (à l'exception de Dijon et de Mâcon) : le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 6 % entre mars 2001 et mars 2002.

■ Odile Leduc, (INSEE).

Quelques caractéristiques des chômeurs

	Aires urbaines		Montceau-Le Creusot		Périphéries		Couronnes	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Chômeurs	5 850	100	3 519	100	1 901	100	430	100
<i>Dont</i>								
Hommes	2 466	42	1 513	43	777	41	176	41
Femmes	3 384	58	2 006	57	1 124	59	254	59
<i>Dont</i>								
Moins de 25 ans	1 253	21	788	22	378	20	87	20
De 25 à 39 ans	2 362	40	1 465	42	741	39	156	36
De 40 à 49 ans	1 321	23	780	22	421	22	120	28
50 ans et plus	914	16	486	14	361	19	67	16
<i>Dont</i>								
De moins d'un an	2 259	39	1 300	37	770	41	189	44
De plus d'un an	3 499	60	2 163	61	1 103	58	233	54
De durée non précisée	92	2	56	2	28	1	8	2
<i>Dont*</i>								
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	320	6	...	6	...	5	...	12
Cadres et professions intellectuelles supérieures	53	1	...	1	...	1	...	1
Professions intermédiaires	421	8	...	7	...	9	...	14
Employés	1 847	36	...	38	...	34	...	30
Ouvriers	2 498	49	...	48	...	51	...	44

*La ventilation par catégorie socioprofessionnelle résulte d'un sondage au quart.

Source : INSEE - Recensement de la population de 1999.



La moitié des foyers ne sont pas imposables

L'ensemble des deux aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot (appelé par la suite ensemble urbain) compte 48 300 foyers fiscaux en 1998. Le *revenu moyen net imposable* (cf. glossaire) de ces derniers est relativement faible : 12 260 € en moyenne soit 21 % de moins que dans l'aire dijonnaise. L'aire de Montceau-les-Mines enregistre un revenu moyen inférieur de 8 % à celui observé dans l'aire du Creusot. Parmi les 20 aires urbaines françaises de 42 000 à 50 000 habitants, ces deux dernières ne se classent que respectivement 18^e et 14^e sur le plan du revenu, loin derrière l'aire de Saint-Just-Saint-Rambert en première position.

Seulement la moitié des foyers fiscaux sont imposables

L'imposition en 1998						
	Proportion de foyers fiscaux (%)			Revenu moyen net imposable des foyers fiscaux (en euros)		
	Imposables	Non imposables	Ensemble	Imposables	Non imposables	Ensemble
Aires urbaines	50	50	100	18 312	6 316	12 257
<i>Dont</i>						
Montceau-Le Creusot	48	52	100	17 268	5 952	11 363
Périphéries	52	48	100	19 480	6 778	13 362
Couronnes	51	49	100	19 633	6 901	13 380

Source : Direction Générale des Impôts - Impôt sur le revenu de 1998.

dans l'ensemble urbain. C'est la plus faible proportion observée parmi les aires urbaines de ce dossier. La part est encore plus faible dans l'aire de Montceau-les-Mines que dans celle du Creusot : 47 % des foyers y sont imposables

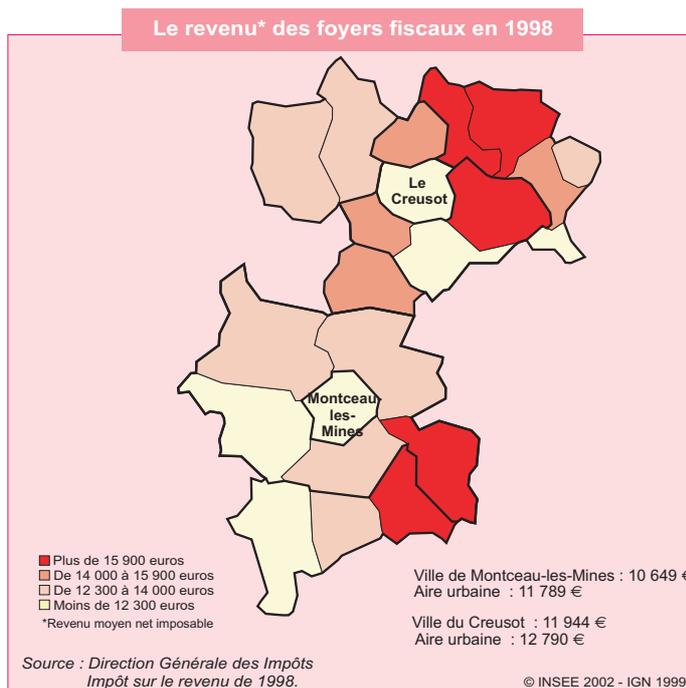
contre 52 %. L'ensemble des foyers astreints à l'impôt dans l'ensemble urbain versent en moyenne 1 760 € à l'État.

La commune de Montchanin, membre de la Communauté Urbaine du Creusot-Montceau-les-Mines qui ne fait pas partie de l'ensemble urbain mais le joute, enregistre un revenu moyen net imposable par foyer de 11 180 €. Près de 45 % des foyers y sont imposables.

Des revenus faibles dans les deux villes centre

Dans l'ensemble urbain, la situation financière des foyers semble en moyenne plus favorable dans les périphéries et les couronnes qu'à Montceau-les-Mines ou au Creusot.

Le revenu imposable qui n'est qu'un élément d'observation imparfait du revenu économique (cf. méthodologie) va dans ce sens. Le revenu net



imposable moyen des foyers avoisine 13 400 € dans les périphéries et les couronnes alors qu'il est bien plus faible dans les villes centre : 10 650 € à Montceau-les-Mines (soit inférieur de 20 %) et 11 940 € au Creusot (soit inférieur de 11 %).

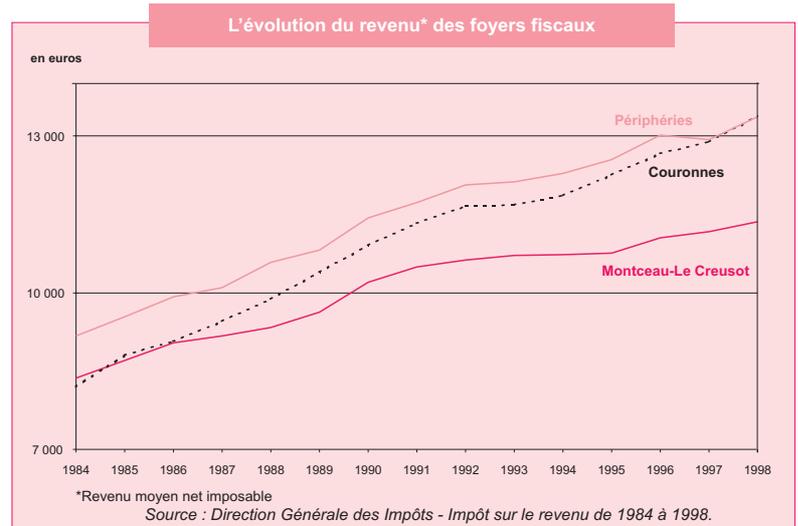
D'autres observations le confirment. Dans la couronne, les logements sont en moyenne plus spacieux et sont occupés plus fréquemment par leur propriétaire. Les maisons individuelles y sont également plus nombreuses.

La commune de Gourdon est, dans l'aire urbaine, celle où les foyers fiscaux (400 environ) déclarent les plus forts revenus (21 490 €). Parmi les neuf communes de plus de 2 000 habitants, Le Breuil est celle où le revenu moyen des foyers est le plus important (15 910 €) et Montceau-les-Mines celle où il est le plus faible. La première contrairement à la seconde compte beaucoup de propriétaires (79 % des ménages contre 37 %) et de maisons individuelles (91 % de résidences principales contre 52 %).

Difficultés pour certains foyers

Entre 1984 et 1998, l'évolution du revenu moyen net imposable des foyers de l'ensemble urbain (+ 42 %) a tout juste suivi l'augmentation des prix (+ 43 %). Dans les villes centre, Montceau-les-Mines et Le Creusot, la hausse est particulièrement faible (respectivement + 30 % et + 40 %). Certains ménages relativement aisés ont probablement quitté les villes centre pour les couronnes périurbaines de l'ensemble urbain. Ces dernières enregistrent une progression du revenu moyen de 63 % contre 46 % pour les périphéries.

Le niveau et l'évolution du revenu moyen net imposable masquent des disparités et



sont des indicateurs insuffisants pour appréhender les situations de précarité. Difficile à mesurer, celle-ci peut être appréciée notamment d'après les difficultés rencontrées sur le marché du travail.

Les villes centre comportent plus fréquemment des ménages en difficulté financière ou professionnelle que le reste de l'ensemble urbain. Même si la non imposition n'est pas toujours synonyme de graves difficultés, elle apporte des enseignements à ce sujet puisque les ménages en difficulté sont essentiellement non imposables. Ceux-ci sont nombreux dans les deux villes centre où ils ont en moyenne un revenu plus faible (5 950 €) que ceux des périphéries (6 780 €) et des couronnes (6 900 €).

Le *taux de chômage au sens du recensement* est plus important dans les villes centre (19 %) que dans les périphéries (13 %) et les couronnes (11 %). Le chômage de longue durée (plus d'un an) est plus fréquent : il concerne 63 % des chômeurs contre respectivement 59 et 55 %. Enfin, la proportion de *RMIstes* est plus forte : 4,1 % des 25 à 60 ans bénéficient du *RMI* dans les villes centre contre 1,7 % dans les périphéries et 1 % dans les couronnes.

L'ensemble urbain enregistre ainsi des indicateurs relativement défavorables par rapport aux autres aires étudiées dans ce dossier, notamment le taux de chômage le plus fort et la proportion de chômeurs de plus d'un an la plus élevée.

■ David Brion, (INSEE).

Aires urbaines	Nombre d'allocataires* du RMI	Proportion d'allocataires* parmi les 25 - 60 ans (%)
Aires urbaines	1 151	2,8
<i>Dont</i>		
Montceau-Le Creusot	837	4,1
Périphéries	271	1,7
Couronnes	43	1,0

*Champ CAF (cf. glossaire)
Source : Caisse d'Allocations Familiales 2000.



PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BOURGOGNE
direction régionale
de l'Équipement

Une tradition ancienne d'intercommunalité

L'ensemble des deux aires urbaines de Montceau-les-Mines et du Creusot (ci-après appelé ensemble urbain) se caractérise par une tradition ancienne d'intercommunalité. Cet ensemble urbain enregistre, par habitant, le produit fiscal local (terme utilisé par la suite pour désigner le produit fiscal voté au profit des communes, de leurs regroupements, du département et de la région) le plus faible parmi les grandes aires urbaines bourguignonnes avec celle d'Auxerre. La Communauté Urbaine Le Creusot - Montceau-les-Mines (CUCM) draine près de 45 % de ce produit fiscal voté au profit des communes et de leurs regroupements. Le périmètre de la CUCM déborde de l'ensemble urbain, qui compte 12 des 16 communes de la CUCM.

Les impôts locaux (cf. glossaire et méthodologie) sont perçus par l'État au profit des collectivités locales (ré-

Le produit fiscal* voté par les collectivités locales sur l'ensemble urbain					
*au profit du département, de la région, des communes et de leurs regroupements					
Euros/habitant	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle	Total
Aires urbaines*	148,5	228,1	10,5	393,2	780,3
<i>Dont</i>					
Montceau-Le Creusot	160,9	285,2	1,5	465,6	913,1
Périphéries	139,8	176,6	14,8	382,4	713,6
Couronnes*	116,0	123,0	42,0	48,8	329,9

*Sans la commune de Saint-Julien-sur-Dheune afin de respecter les secrets statistiques.

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensements des éléments d'imposition 2000, INSEE - Recensement de la population de 1999.

Note de lecture : le produit fiscal voté par les collectivités locales correspond à ce qu'elles reçoivent effectivement. Ce n'est pas ce que versent les contribuables, l'État accordant des dégrèvements qu'il prend intégralement en charge.

gions, départements, communes, établissements publics de coopération intercommunale) au travers de quatre taxes locales : la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe professionnelle.

La taxe professionnelle, 50 % du produit fiscal local

L'ensemble des deux aires urbaines détient un produit fiscal local de 780 euros par habitant. Parmi les grandes aires urbaines bourguignonnes étudiées dans ce dossier, seul le produit de l'aire urbaine d'Auxerre est plus faible. En 2000, la taxe professionnelle contribue pour plus de 50 % au produit fiscal local. Les taxes foncières sur le bâti et le non bâti apportent respectivement 29 % et 1,3 %. Enfin, la taxe d'habitation représente le complément (19 %). Parmi les grandes aires urbaines bourguignonnes, l'ensemble urbain arrive ainsi en seconde position (en pourcentage comme en valeur) pour le produit fiscal local par habitant lié à la taxe

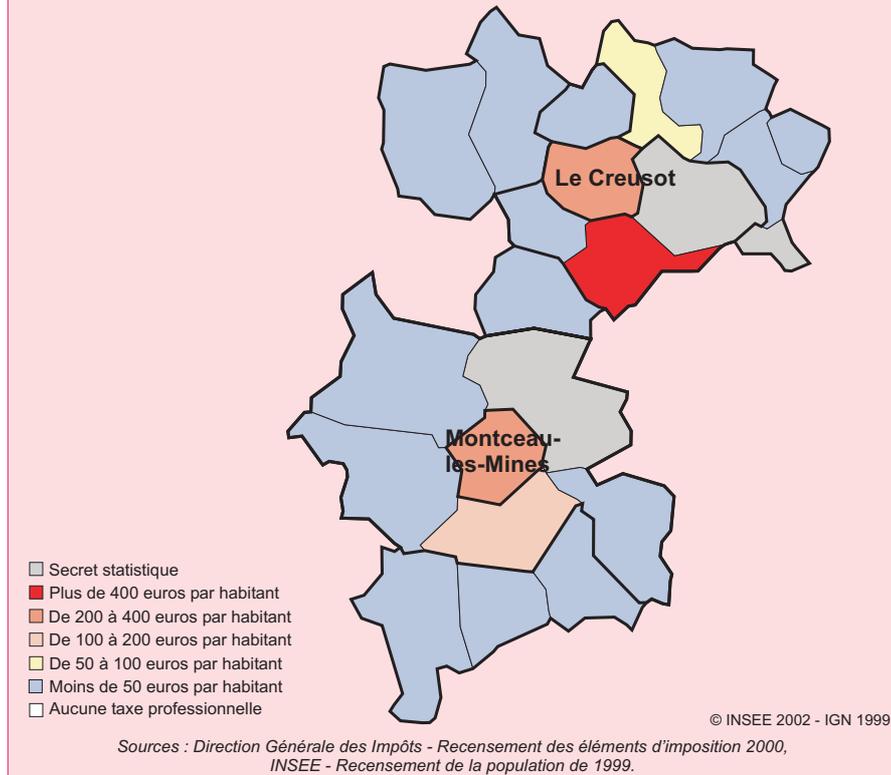
Le produit fiscal voté par les communes et leurs regroupements sur l'ensemble urbain				
Euros/habitant	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
Commune	58,47	89,83	6,63	140,36
Syndicat	0,00	0,00	0,00	0,00
Organisme à fiscalité propre	43,01	69,95	3,65	113,26

Sources : Direction Générale des Impôts - Recensements des éléments d'imposition 2000, INSEE - Recensements de la population de 1990 et 1999.

Note de lecture : une partie du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements. Le reste l'est au profit du département et de la région.

La collecte de la taxe professionnelle

Fraction communale du produit net par habitant



professionnelle et en dernière position pour la taxe d'habitation.

Les deux villes centre sont à l'origine d'un produit fiscal local de 910 euros par habitant contre 710 euros pour les périphéries et 330 euros pour les couronnes. Dans ces dernières, le produit lié à la taxe professionnelle est faible. Les communes contributaires au volume de la taxe professionnelle, outre les deux villes centres, sont en particulier Torcy et Saint-Vallier.

67 % du produit fiscal local au profit des communes et de leurs regroupements

Une part du produit fiscal local est votée au profit des communes et de leurs regroupements.

Pour l'ensemble urbain, cette proportion est de 67 %, pourcentage le plus élevé parmi les grandes aires bourguignonnes étudiées. Le produit qui en résulte s'élève à 525 euros par habitant : l'aire se situe sur ce plan au second rang des aires bourguignonnes étudiées. Plus de 48 % provient de la taxe professionnelle. Le Creusot et Montceau-les-Mines ont, au travers de la communauté urbaine du même nom (CUCM), une tradition ancienne d'intercommunalité. Montchanin, comme trois autres communes qui ne font pas partie de l'ensemble urbain, appartient cependant à la CUCM. La CUCM pratique en 2000 la fiscalité additionnelle, prélevant donc sur les quatre taxes. Près de 44 % du produit fiscal local au profit des communes et de leurs regroupements de l'espace ur-

bain bénéficie à cette collectivité, le solde abondant les budgets communaux.

Les taux moyens votés par les communes et leurs regroupements (pondérés par l'importance des bases) en 2000 sur l'ensemble urbain sont les suivants : 18,1 % pour la taxe d'habitation, 26,8 % pour le foncier bâti, 55,9 % pour le foncier non bâti et 14,3 % pour la taxe professionnelle. Ce sont les taux les plus élevés parmi les grandes aires bourguignonnes pour les deux taxes foncières et la taxe d'habitation. Pour la taxe professionnelle, l'ensemble urbain se place au troisième rang derrière Mâcon et Dijon.

La fraction restante du produit fiscal local est votée au profit du département et de la région.

■ Dominique Degueurce, (DRAF).